

mars 2014



■ GAL Pays des tiges et chavées

Chantier de gestion écologique de la zone humide de Baive à Maillen: appel aux bénévoles !

Au sud du village de Maillen, au lieu-dit "Baive" existe une prairie humide aux richesses naturelles remarquables. Un lieu à préserver.



À "Baive", grenouilles, tritons, crapauds, libellules et bon nombre d'oiseaux trouvent le gîte et le couvert dans le petit vallon du ruisseau de Vovesène. Sur proposition de la Commune, cette zone a été classée comme Zone Humide de Grand Intérêt Biologique en 2005. La zone a dès lors été clôturée par la Commune et en 2010, le Département Nature et Forêts (DNF) de la Région Wallonne y a fait creuser 2 mares. Les enfants de l'école de Maillen ont également participé à l'aménagement de la zone en plantant une rangée de saules têtards. Le GAL Pays des Tiges et Chavées

prévoit à présent d'y aménager une petite plateforme d'observation afin que des activités didactiques puissent y être organisées sans altérer le milieu.

Pour lui conserver toute sa richesse, la zone humide de Baive nécessite une gestion active : maintien de la végétation herbacée aux abords des mares par fauchage, taille des saules têtards, ramassage et mise en tas du foin, des branches... Des travaux simples, mais nécessitant pas mal de main d'œuvre. Commune et DNF se mobilisent pour la gestion de la zone humide de Baive et assurent les travaux de fauche et de taille. Depuis 2013, des citoyens participent également activement à la gestion de Baive.

Ainsi, le 28 septembre dernier, à l'initiative du GAL, un premier chantier de gestion de la zone humide a été organisé et une douzaine de bénévoles ainsi que des enfants, des membres du Groupe Chemins et Sentiers d'Assesse, ont assuré tout le ramassage du foin fauché peu avant. Certains même n'ont pas hésité à se jeter à l'eau... Merci à tous les bénévoles.

À présent, c'est à la taille des saules têtards

qu'il faut s'atteler ! Nous faisons donc à nouveau appel aux bénévoles pour ramasser et mettre les branches en fagots.

Envie de participer à la préservation de nos richesses naturelles, de découvrir la nature qui nous entoure en se retroussant les manches ? Le GAL vous donne donc rendez-vous le samedi 29 mars de 9h00 à 12h00 pour participer au chantier de gestion de la Zone Humide de Baive.

Afin de mêler comme il se doit convivialité et découverte de la nature, un pique-nique sur place est prévu (emporter son pique-nique, le GAL prévoit la soupe et les boissons).

Pour ceux qui le désirent, un atelier vannerie pour débutants sera ensuite organisé.

Prévoir des bottes. ■